



Jeudi 28 MAI 2008.

L'industrie des cosmétiques pour nouveaux nés cherche la caution des « blouses blanches ».

Voici un extrait du langage que les jeunes mamans et professionnels de santé vont devoir acquérir pour assurer une bonne santé aux nouveaux nés, sans parler des loupes qu'il faut utiliser pour en lire le contenu :

« EDTA , PEG 40 , phenoxyethanol, polysorbate 60 , dimethicone, phenoxyethanol, methyl paraben, propylparaben, ethyl paraben, butyl paraben, isobutyl paraben. BHT,, polyquaternium-10, chlorexidine digluconate, PEG 32 , poloxamer 184 PEG 200 , PEG 120, hydroxypropyl, tetrasodium EDTA, methylchloroisothiazolinone, methylisorthiazolinone , PEG 7 , PPG 5, laureth sulfate, polysorbate 20, cetareth 60 , dissodium EDTA, polyquaternum 10 & 7, stearate,... »

Ceci n'est qu'un extrait des composants des cosmétiques pour nouveaux nés en vente libre en France ...

Leur marketing est extrêmement puissant, logos fleuris et « verts » avec des annotations apparemment sans équivoque :

« Testé cliniquement », « hypoallergénique », « N° 1 des soins en pharmacie », « partenaire des maternités », « le spécialiste de la peau des bébés », « pureté et douceur dermatologique », « s'utilise dès la naissance », « préserve l'équilibre naturel cutané », « protège la peau des bébés », « formulés sous contrôle médical »

La réalité est tout autre. Ces industriels qui distribuent ces produits dans les maternités *, les grandes surfaces et les pharmacies nous inondent de produits chimiques au sujet desquels de nombreuses études ont été menées et dont la conclusion évidente est l'application du principe de précaution et l'interdiction de ces produits pour nos nouveaux nés.

Si l'on recherche des informations sur ces substances, voici ce que l'on trouve :

L'EDTA : (wikipedia) acide éthylène diamine tétraacétique : agent chélatant puissant et forme des complexes métalliques très stables, ce qui en fait un poison.

Il a la caractéristique de fixer très fortement d'autres substances et notamment les métaux lourds

Les Parabènes : (wikipedia) les parabènes sont des conservateurs de synthèse, ils peuvent déplacer les inhibiteurs des cellules cancéreuses de leur récepteurs. Ils sont aussi capables d'augmenter la prolifération de ces cellules.

Ils sont suspectés de favoriser le cancer du sein.

Le BHA (butylhydroxyanisol) et **le BHT** (le butylhydroxytoluène) sont des antioxydants. Ces deux molécules sont dans la ligne de mire du CIRC(centre international de recherche sur le cancer) .

Le BHA est ainsi classé dans les cancérigènes possibles pour l'homme ,le BHT dans les substances dont l'innocuité n'a pas été établie.

Tous deux sont suspectés de jouer un rôle dans le syndrome d'hyperactivité des enfants.

En Allemagne, le magazine Oko-Test écrit « lors des expériences sur les animaux on a noté des transformations du système immunitaire et de la composition du sang, ainsi que de la thyroïde et du foie. Ces substances s'accumulent dans les tissus gras et arrivent jusqu'au fœtus ».

Les PEG : ils sont fabriqués à partir d'un gaz très réactif, extrêmement toxique, cancérigène et mutagène : l'oxyde d'éthylène.

Ils provoquent des allergies, et sont soupçonnés d'être cancérigènes.

Leur fabrication nécessite un équipement de haute sécurité et font partie des risques industriels majeurs.

Le phenoxyethanol est un éther de glycol : c'est un solvant.

Il ressort du Rapport de Madame Blandin, Sénateur, que : « ... les éthers de glycols présentent une toxicité immédiate et une toxicité qui peut être grave a long terme »

Selon Rita Stiens** de nombreuses études démontreraient clairement un lien entre les éthers de glycol et des malformations de nouveaux nés.

Cette substance passe à travers la peau 10 fois plus facilement que la plupart des autres solvants et est absorbée de façon plus importante par une peau humide...

La chlorexidine digluconate : composé organo halogéné. Substance allergène : si elle parvient dans les tissus, elle peut s'y décomposer, se fixer et les endommager

Si le Principe de Précaution est de plus en plus mis en avant en France par les Pouvoirs Publics, et particulièrement dans le domaine de la santé, ce n'est malheureusement pas le cas dans celui des cosmétiques, et de surcroît des cosmétiques pour enfants.

Il ne fait aucun doute que nos enfants sont exposés pendant la grossesse à des substances chimiques très importantes, puisque l'on retrouve des traces de ces substances dans le sang du cordon ombilical et le lait maternel.

Cette « exposition » se pérennise après la naissance car ces produits chimiques sont utilisés à notre insu.

Nous avons un devoir de santé publique et d'information auprès des mamans, un devoir de formation des professionnels de santé et devons exercer une pression active auprès des industriels afin qu'ils utilisent des substances saines et non polluantes dans la composition des produits qu'ils commercialisent.

Les alternatives existent, il est du devoir collectif d'en faire la promotion et de favoriser la recherche et le développement en santé pour **garantir aux générations futures une santé préservée.**

Le vrai danger réside dans la « bioaccumulation ».

L'être humain ingère par son alimentation, des produits chimiques, des pesticides, des arômes artificiels, des nitrates... les emballages alimentaires et notamment les biberons sont souvent fabriqués à base de bisphénol A et de phtalates,

Il respire un air pollué et des composés organiques volatiles en grandes quantités dans son habitat.

Il touche des substances chimiques (qui passent la barrière cutanée) dans les produits de grande consommation, triclosan , éther de glycol , parabènes, ces produits n'étant pour la plupart non biodégradables, ils sont stockés dans le corps humain.

Pris individuellement, les industriels assurent respecter les seuils autorisés, mais ces seuils autorisés, ingérés, respirés ou touchés s'accumulent, deviennent préoccupants et nous ne connaissons pas non plus les interactions entre ces produits et la santé humaine.

A ce titre, Le C2DS qui a fait 9 propositions aux Grenelles de l'Environnement, envisage 2 champs d'actions :

- **Appliquer le principe de précaution :**

- En interdisant la diffusion de ces produits dans les établissements de santé,
- En interdisant l'utilisation de produits considérés toxiques pour les produits cosmétiques utilisés sur les enfants ou les femmes enceintes,

- **Appliquer le principe de prévention :**

- En fournissant une information claire et lisible à toutes les femmes enceintes sur les soins « sains » et « écologiques ».
- Former et informer les professionnels de santé pour relayer cette information.
- Ajouter dans les programmes scolaires l'apprentissage du choix et de la connaissance des substances à éviter.
- Pour les cosmétiques « adultes », comme pour le tabac, établir une classification de ces produits avec une mention visible et lisible, allant jusqu'à « produits dangereux, susceptibles d'être cancérogènes, mutagènes et reprotoxiques »

Olivier TOMA – Président
Comité pour le développement durable en santé
06 13 02 72 12

* A titre d'exemples, voici une liste non exhaustive de certains produits contenus dans des produits distribués gracieusement par les industriels dans nos maternités :

Lingettes pampers : EDTA , PEG 40 ,phenoxyethanol,

Lingettes nivea baby : PEG 40, phenoxyethanol, methyl paraben, propylparaben

Lingettes sensitive peau sensible : polysorbate 60 ,dimethicone,EDTA, phenoxyethanol, methyl paraben, propylparaben,ethyl paraben,butyl paraben,isobutyl paraben.

Crème nivea baby nutria sensitive : BHT,phenoxyethanol, methylparaben, propylparaben,

Crème nutria sensitive nivea baby : PEG 40, polyquaternium-10, phenoxyethanol, methylparaben, propylparaben

Fluide netoyant mustela :N°1 des soins du bébé en pharmacie : phenoxyethanol, methyl paraben, propylparaben,ethyl paraben,butyl paraben, chlorexidine digluconate, PEG 32 ,poloxamer 184

Base lavante Biolane, pureté douceur : PEG 200 , PEG 40,PEG 120,hydroxypropyl, tetrasodium EDTA, methylchloroisothiazolinone, methylisorthiazolinone

Gel tres doux corps et cheveux mixa bébé : PEG 200, PEG 7 , PPG 5,laureth sulfate, polysorbate 20, cetareth 60 ,dissodium EDTA POLYQUATERNUM 10 & 7.

Mixa bébé : crème hydratante protectrice :stearate, PEG40 , propyl paraben, methyl paraben,

** Rita STIENS : la vérité sur les cosmétiques